L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 3 MAI 1890. — 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bouner,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 3 MAI 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR HOEY & O'CONNOR—L'élégant cottage No 356 rue du Camp. La propriété "Moulins Marigsen", rues Peters, St-Joseph et Commerce. Terrains convenables pour bâtir, rues Deuxième et Troisième, et propriétés améliorées rues Delord et Pearl, et à Covington, Lne.

PAR W. I. HODGSON & FILS—Grande vente de propriétés de valeur améliorées dans le Quatrième et Sixième Districts. La moitié d'intérêt indivise dans une patente.

PAR LE SHERIF—Droits, titres et intérêt dans un procès.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Au No 26 rue Conti, un grand assortiment de montres en or et en argent, coffre-fort, outils, etc.

Le relèvement des tarifs de douane, en France.

Quand on relèvera les tarifs de douane pour donner à l'agriculture et au travail national "une protection plus efficace," selon les termes de la déclaration ministérielle, "il faudra, en même temps—dit la *République française*—examiner de près les tarifs de transport par chemins de fer. Il ne servirait de rien d'adopter des droits plus élevés, si ces droits devaient être diminués dans une proportion considérable ou même réduits complètement par le jeu des tarifs de pénétration."

Dans une lettre adressée aux membres du Parlement, l'Union des associations agricoles du Sud-Est appelle sur ce point l'attention des législateurs. Traités de commerce et tarifs de pénétration ont concouru, jusqu'à présent, à favoriser l'introduction en France des produits étrangers; en voici la preuve:

On sait que de Cette ou de Port-Saint-Louis du Rhône, tout vin étranger, italien, espagnol, autrichien, est transporté à Paris avec une prime de faveur par rapport au vin français expédié au même point, prime qu'on peut évaluer à environ 0.80 à 1 franc par hectolitre.

Le vin de Hongrie expédié sur Paris de Passau (sur le Danube) s'acquitte qu'un prix total de 44 fr. la tonne, alors que pour la même distance le vin de Roussillon et de l'extrême Var acquitte de 50 à 54 fr. la tonne. Cela revient à dire que le misérable droit de 2 fr. par hectolitre réservé par les traités se trouve réduit à 1 fr.

Conclusion : les représentants de la nation jugent un droit de 4 fr. 50 (chiffre du tarif général) nécessaire à la protection de la viticulture nationale : au même moment, les négociateurs de traités et les compagnies de chemins de fer s'entendent pour annihiler cette décision et réduire ce droit de 80 0/0.

Il en est de même pour les légumes et fruits frais. — Le tarif est-disant de guerre avec l'Italie fixe à 50 fr. l'entrée de la tonne de légumes frais italiens, à 10 fr. celle des fruits frais, à 75 fr. celle des raisins frais. Immédiatement, un tarif de transport international survient, qui permet à tous les légumes frais et fruits frais, en provenance de Milan (930 kilom) et de Turin (796 kil.) d'arriver à Paris pour le prix unique de 146 fr. la tonne, alors que les arrivages des fruits français, pour une distance moindre, de la région Barbentane, Avignon, acquittent plus de 200 fr., et ceux des légumes frais, plus de 155 fr. C'est ainsi que ce droit de 75 fr. par tonne, protecteur de nos vignobles, qui semble exorbitant, se trouve réduit à 15 fr.; quant aux autres fruits italiens, de vente, tout compte fait de la douane et de la pénétration, primés de 50 fr. la tonne par rapport à leurs similaires français.

La *Justice*, qui fait une très brillante campagne contre ces tarifs, qui sont qualifiés d'antinationaux, signale d'autres exemples que lui fournit une récente délibération de la Chambre de commerce de Boulogne-sur-Mer.

"Que paie, dit-elle, le poisson pêché par nos pêcheurs pour venir se vendre à Paris? De Dunkerque ou de Calais, 101 fr. 20; de Boulogne (1ère catégorie), 92 fr. 50.—Et le poisson pêché par les pêcheurs anglais, et venant à Paris de Londres? 90 francs. Dans le trajet (une fois débarqué), la pêche d'Angleterre rencontre à Boulogne la pêche française. Qu'arrive-t-il alors? La pêche que lui apportent nos marins paie de 92 fr. 50 à 79 fr. 95 suivant la qualité pour aller à Paris. Quant à la pêche que lui apportent les pêcheurs anglais, pour faire le même voyage, sur les mêmes rails et peut-être dans le même train, elle ne paie que 62 fr. 50, soit de 30 à 17 francs de moins."

La pêche du hareng a une importance exceptionnelle. Quel est le tarif des harengs conservés (salés ou saurs)? Les voilà à Boulogne. Ils vont à Paris, s'ils sont français, ils paient 26 francs; s'ils sont anglais et viennent de Londres, ils paient 16 fr. 25.

Il en est de même des produits industriels. Exemple : les marchandises diverses (celles qui n'ont pas de prix spécial) paient de Londres à Paris 95 francs. Et celles qui partent, sur le reste, de Dunkerque, Calais ou Boulogne? De 113 à 135 fr., soit 18 à 40 francs de plus.

Le papier anglais venant de Boulogne à Paris paie 13 75 et 16 25. Les papiers français à distance égale sur le même réseau (à Lille, Saint-Omer, etc.), paient 20 et 22 francs.

Les tissus de laine sont la fortune de notre industrie du Nord. Ils n'ont contre eux que le chemin de fer français qui les dessert. De Roubaix et Tourcoing, ils paient 32 francs. A distance égale, de Boulogne, les produits anglais ne paient que 21 fr. 35.

Il parait que la Chambre de commerce de Boulogne ne signale qu'une partie du mal. Sans sortir de la région, on cite, d'après M. Camille Pelletan, un exemple plus extraordinaire encore:

L'industrie de la laine devient l'industrie nationale de la France. Elle arrive même à dépasser notre vieille industrie de la soie. Naturellement, ce ne sont pas nos moutons qui fournissent la matière première. Nous sommes devenus les grands acheteurs de laines de la Plata et de l'Australie.

Bonne aubaine pour nos ports français, direz-vous. Oui, si la Compagnie du Nord le permet. Mais elle réserve toutes ses faveurs au port d'Anvers. Dunkerque, il est vrai, rivalise aujourd'hui avec le port belge. Grâce à qui? A nos fabricants de Roubaix qui font leur possible pour éviter à Anvers l'entrepôt de laines. Mais ils trouvent dans cette œuvre un adversaire redoutable. Qui? La Compagnie française du Nord.

Tous les tarifs du Nord sont combinés pour avantager Anvers, au détriment de Dunkerque, en ce qui concerne le transport des laines brutes. Et toutes les laines de l'Australie (ou peu s'en faut) viennent, grâce aux tarifs, par le port belge.

"Je ne suis guère protectionniste—ajoute M. Camille Pelletan; pourtant je comprends, à la rigueur, les idées qui conduisent à la protection. Mais une protection à rebours! Pour le produit étranger contre le produit national! Le monopole sacrifiant son pays à ses dividendes! Au point de vue de l'intérêt général, c'est odieux. Il est temps que cela finisse."

Ainsi donc—ajoute la *République française*—le système combiné des traités de commerce et des tarifs de pénétration a été directement à l'encontre de l'intérêt national, et a annihilé les mesures décrétées par les Chambres pour sa sauvegarde. Il ne suffira donc pas, comme le fait remarquer le *Journal de l'agriculture pratique*, de dénoncer les uns, il conviendra, en outre, de soumettre les autres à une révision attentive.

Whisky Supérieur au Crescent Hall.—Le whisky—nous parlons du bon, du vrai whisky—est une liqueur essentiellement stomachique qu'il ne faut pas confondre avec les breuvages frelatés que l'on consomme dans certains établissements de troisième et de quatrième ordre. Si vous voulez avoir une idée de ce qu'est le whisky supérieur, allez en demander un petit verre au Crescent Hall, si admirablement dirigé par le colonel J. A. Walker. Là rien de frelaté. Tout ce qui s'y débite est pur et de source authentique. Le colonel vient encore de faire un grand achat du très célèbre "Straight Hand Made Sour Mash" du printemps de 1880, qu'il cèdera aux vrais amateurs en telles quantités qu'ils le désireront, au No 120 rue du Canal. Ce *Mash* est incomparable. Essayez-en si vous avez l'estomac faible ou paresseux; si vous vous sentez affaibli ou vous avez des vertiges; et, en un mot, vous avez besoin d'un tonique d'un irréprochable effet.

Des milliers des guérisons opérées par la Salsepareille d'Ayer sont des preuves vivantes, constatées par des témoins éprouvés.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 26 avril:

Le Congrès a alloué $1,000 pour l'amélioration de la navigation des rivières Tchefunte et Bogue Falaya.

—Les voyageurs qui se rendent aux stations situées au-dessous de Magnolia, Mississippi, viennent maintenant, de la ville à Covington, par la ligne East Louisiana, et d'ici vont à Hammond, en voiture.

Plus de 300 acres de terres, jusqu'ici incultes, ont été semés en riz, cette année, dans notre voisinage. L'augmentation de cette culture, dans notre paroisse, s'élève à l'heure qu'il est, à plusieurs milliers d'acres.

Les excursionnistes du dimanche se rendent, en foule, à l'hôtel Gonthier, à l'hôtel Commercial d'Ernest ou au restaurant Noyes; ils savent qu'ils y trouveront un excellent diner, aux prix de la ville.

—La forte pluie et le vent violent de mardi dernier, ont fait grossir la rivière et monter l'eau au-dessus du quai, presqu'au-dessus du Grand Pont. Mercredi et jeudi, l'eau a baissé, mais nous n'avons pas appris qu'il fût arrivé le moindre accident.

—On nous a apporté, lundi dernier, dans nos bureaux, de l'avoine superbe. Elle a été récoltée par MM. Roubion & Giesen, les propriétaires des vastes et belles écuries dont nous avons déjà parlé. Les tiges avaient cinq pieds de haut et portaient des épis bien remplis. MM. Roubion & Giesen en ont un champ considérable, à Covington. Les récentes gelées ne semblent pas l'avoir affectée.

—M. J. B. Timberlake nous a fait présent d'un très beau pied de céleri, lundi dernier. Ce pied, qui est venu près de Covington, portait 30 têtes; il était magnifique et d'un goût très savoureux. L'heureux fermier peut en cultiver, de cette qualité, en quantité énorme. On sait que le céleri se place toujours facilement, et à de bons prix. Nos petits fermiers et nos jardiniers devraient s'adonner à cette culture.

—Le steamer *New Camelia* est arrivé au Old Landing, dimanche dernier, plus pimpant, plus alerte que jamais. La foule l'a accueilli avec joie et lui a fait fête.

Le capitaine Hanover, le commis Langhoff et le maître d'équipage Dandy, étaient radieux. Il n'y avait là que de vieux amis qui étaient bien aises de se revoir. Nous avons remarqué, parmi les passagers, M. Thos Sully, le jeune architecte qui fait florès à la Nlle Orléans; il venait rendre visite à ses amis de Covington.

—Décédé, samedi, 19 avril, chez lui, dans notre paroisse, à quelques milles de Covington, Robert McKee, natif de Jackson, Mississippi, et âgé de 52 ans. Il résidait, depuis de longues années, dans notre paroisse. Sa mort a causé des regrets sincères. Une foule énorme, venue des paroisses St-Tammany et Washington, assistait à ses funérailles, qui ont eu lieu dimanche dernier.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 26 avril:

Une crevasse s'est déclarée à la levée de M. Abel Favret, lundi dernier. On s'est mis immédiatement, à l'œuvre et, dès mardi, elle a été fermée. On nous affirme que l'eau qui coule à travers la crevasse, a fait peu de dégâts dans les campagnes.

Nous prions les lecteurs, et les journaux d'observer, que cette crevasse n'a nullement été occasionnée par une dalle. Mercredi, le trafic, un instant interrompu, a repris son activité.

—Une petite crevasse a eu lieu également, lundi dernier, à la levée de M. Dominique Ragas, à Pointe-à-la-Hache; elle a été immédiatement fermée. Encore une qui n'a pas été causée par une dalle.

—Les matériaux pour fermer la crevasse Raceland, ont été reçus, lundi dernier, par le steamer *Alvin*; ils consistaient en 20,000 pieds de bois, 3,000 sacs et des clous en quantité suffisante, pour faire tout le travail.

Les voisins sont à la besogne, mais nous ne savons où l'on en est.

—Durant la nuit de mercredi dernier, le fleuve a baissé d'un pied, ici; pendant ce temps-là, il atteignait son plus haut point, à Bâton-Rouge, à Donaldsonville, etc. Il est, maintenant, à Pointe-à-la-Hache, plus bas qu'il ne l'a été, pendant toute cette saison.

Cette baisse soudaine doit être attribuée à la crevasse Myrtle Grove, qui a donné un débouché considérable, et par laquelle s'échappe, chaque seconde, un énorme volume d'eau.

—Les crevasses de Bohemia coulent toujours; elles inondent la partie inférieure de l'habitation. La partie supérieure est cultivée en riz.

Ce fait peut paraître incroyable aux habitants des paroisses supérieures; il n'en est pas moins réel.

Il est impossible, pour le moment, de faire un relevé exact des dommages occasionnés à la culture du riz, par la crevasse, sur la rive gauche du fleuve, qui a couvert de ses eaux les champs de riz, mardi et mercredi derniers.

Nous avons interrogé, à cet égard, un certain nombre de planteurs riziers. L'opinion générale, parmi eux, est que le riz semé, il y a deux semaines, ne souffrira pas; quant à celui qui a été semé la semaine dernière, ils le considèrent comme complètement perdu. Un grand nombre de planteurs ont, du reste, recommencé à semer leur riz. La perte, considérée comme ensemble, sera grande; pour chaque planteur, en particulier, elle sera insignifiante.

Ainsi, tout près de nous, M. Joe Fontenelle a semé de nouveau cinq barils; c'est à cela qu'il évalue sa perte. M. P. Hingle a remis en terre quatre barils, et ainsi de suite.

D'un autre côté, il y a des planteurs, chez qui le plant de riz a perdu; il est devenu plus clairsemé. C'est surtout l'eau de la mer qui est cause de ces nouveaux dégâts, mais on n'aura pas à semer de nouveau. Il est, très heureux, du reste, qu'il ne soit pas trop tard pour ensemencer de nouveau. Au total, on peut dire qu'il a été perdu une assez grande quantité de semence, mais la récolte n'en sera pas moins abondante, absolument comme avant l'ouragan.

—Notre juri de police se réunit, mardi prochain. Il a d'importantes mesures à prendre:

1o Il sent la nécessité de voter une résolution demandant la construction, par l'Etat, d'une levée allant du Fort St-Philippe à Cubit's Gap.

—Des centaines de barils d'huîtres salées, classées parmi les meilleures du globe, ont été détruites, cette année, par les eaux du Mississippi. La partie de notre paroisse située entre le Fort St-Philippe et Cubit's Gap, est habitée par une population industrieuse, qui ne vit que d'huîtres et du commerce d'huîtres. Elle donne à cette culture la même attention que nos planteurs à celle du riz et de la canne. Pourquoi ne recevrait-elle pas, de l'Etat, la même protection que les autres parties de la paroisse? Nous n'hésitons pas à déclarer que le juri de police accordera, à ces habitants, l'appui qu'ils méritent.

Le juri de police devrait aussi adopter une résolution protestant contre toute loi prohibant l'usage des dalles qui servent à l'irrigation des rizières.

Une crevasse, se déclarant au-dessus de Plaquemine, peut inonder d'immenses étendues de terres; ici, une pareille crevasse ne peut faire qu'un mal extrêmement limité.

Il n'est pas vrai que les dalles soient la cause de presque toutes les crevasses. Des cinq grandes qui ont eu lieu, à Plaquemine, cette année, celles de Myrtle Grove, Larendon, Live Oak, Stephie et Bohemia, pas une seule n'a été causée par une dalle. Le cas est extrêmement rare; aussi presque toutes les paroisses alluviales ont-elles protesté contre le projet d'interdiction des dalles.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 26 avril:

Après des semaines d'activité incessante, d'une lutte surhumaine, avec l'aide de travailleurs intelligents, vigoureux et zélés, la population de Pointe-Coupée et de West Baton Rouge a dû succomber contre la force supérieure des éléments; elle a combattu contre la fureur du fleuve avec le courage du désespoir, et elle méritait de réussir; au lieu de cela, elle n'a que la ruine et la désolation là où régnaient, il y a quelques jours, l'espoir, la confiance et la détermination de lutter jusqu'au bout.

Lundi, 21, les levées, de la Rivière Rouge à la Nouvelle-Orléans, étaient encore intactes. Vers huit heures du matin, une pluie persistante, accompagnée d'un fort vent d'est, commença à faire naître des craintes. La pluie continua, toute la journée de lundi, toute la nuit de lundi au mardi, et mardi toute la journée. Il devenait évident que Pointe Coupée et West Baton Rouge étaient perdues. Mardi soir, à 5 heures, la levée Lobdell, à deux milles au-dessus de l'habitation W. L. Clarke, dans la partie supérieure de la paroisse, céda; la brèche avait 40 pieds de large et 14 pieds de profondeur. Toute la nuit de mardi, l'ouragan fit rage; mercredi matin, on apprenait que les levées Grand, Fanny Riche, Taylor et Preston avaient succombé sous la pression des eaux.

Cette même matinée, on vit bien que la crevasse Lobdell était un cas désespéré. Cette brèche, par où l'eau s'engouffre dans les campagnes avec une effroyable vélocité, s'est, depuis lors, constamment élargie; elle n'a pas moins de 800 pieds; peut être, 1,000 pieds de large. C'est une levée faite en sable; les extrémités sont tellement balayées, qu'il est impossible de songer à la reconstruire avant la baisse du fleuve. Jusqu'ici, il n'y a pas eu de victimes humaines, mais la perte en bestiaux est grande, et les récoltes sont à peu près perdues; on n'en peut évaluer la destruction. L'eau de la crevasse, jointe à celle des brèches de la Pointe Coupée, va submerger une grande partie des paroisses inférieures et toute la région qui s'étend en arrière de nous.

On ne peut s'imaginer l'étendue du désastre. La quantité d'eau détournée ainsi, a dû être bien énorme, puisque le fleuve en a baissé de deux pieds.

—Nos fermiers sont occupés à fortifier leurs arrières-levées et à faire marcher leurs machines à drainer. Mais jusqu'à quel point réussiront-ils à préserver leurs champs de l'inondation? C'est ce que personne ne peut dire.

Le volume d'eau qui coule à travers les crevasses, l'état des marécages qui sont encombrés d'eau, et, surtout, le remblai du Texas Pacific—autant de circonstances aggravantes pour nous. Le désastre est plus grand qu'il n'a jamais été; il y a de quoi faire désespérer les plus courageux.

Le *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 26 avril:

Une partie des familles des rivières Black et Rouge, ainsi que du Bayou des Glaises, qui ont été inondées, sont occupées à chercher des abris sur les terres hautes. Quelques-uns de ces fermiers veulent y louer des terres pour cultiver le coton et le maïs. Ceux qui possèdent, enfermées dans des barrières, plus de terres qu'ils n'en peuvent faire fructifier, devraient aider ces infortunés et leur louer des terres à un prix raisonnable. Tout le monde ne ferait qu'y gagner.

L'Echo, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 26 avril:

Dans les allocations du bill des Rivières et Ports, nous voyons qu'une somme est mise à part pour la rivière Calcasieu et $300,000 pour la Passe Sabine. Il y a aussi une allocation pour étudier le bayou Black, en vue de relier la rivière Sabine à celle de Calcasieu.

Il nous paraît, d'après ces allocations et la façon dont elles sont combinées, qu'il y a un parti pour forcer Lac Charles et ses scieries à payer un tribut à la Passe Sabine.

—La pétition pour l'ouverture du bayou Black a été évidemment faite pour nous nuire, pour favoriser Sabine à nos dépens. Si nous n'y prenons garde, nous n'obtiendrons jamais les eaux profondes dont nous avons tant besoin, à la passe Calcasieu. Peu nous importe d'où vient ce plan; il est certainement l'œuvre d'un ennemi de Lac Charles. Nous en appelons à MM. Price et Blanchard, et nous espérons qu'ils s'occuperont de la question.

—Il y a, maintenant, une grande demande de riz américain. L'approvisionnement est faible et il y a hausse des prix. C'est là un sujet de satisfaction pour les planteurs riziers de Calcasieu. Citoyens de Lac Charles, construisez un moulin à riz. Notre riz doit aller dans le Nord-Ouest, et si nous ne le faisons pas nettoyer ici, il nous faudra l'envoyer à Alexandrie, pour y être écalé.

CHOCOLAT COMME BREUVAGE.

L'usage du chocolat comme breuvage a grandement augmenté dans ce pays depuis deux ou trois ans. Parmi les qualités offertes au public, aucune n'a été accueillie avec autant de faveur que le célèbre chocolat Ménier. Les fabricants de ce produit comptent parmi les plus riches du monde, et on assure que leurs ventes, qui sont toujours énormes, s'élèvent à environ 30,000,000 de livres par an. Si tout cela était consommé aux Etats-Unis, il faudrait calculer environ une demi-livre par homme, femme et enfant, blanc, noir, ou couleur, y compris les bébés.

Une courte interruption s'est produite dans l'approvisionnement régulier du Chocolat Ménier par suite de l'incendie de la succursale de MM. Ménier, dans Union Square, New York, mais les dommages ont été complètement réparés, et les représentants de la Compagnie seront bientôt en mesure de recevoir leurs amis, leurs clients et le public en général dans leurs nouvelles salles de vente, extrêmement vastes et parfaitement aménagées, élevées sur le lieu même de l'ancien établissement, 36 E. 14th st.

Les Heureux d'Avril.—Sous cette rubrique, paraissaient à cette même place quelques lignes la semaine dernière, relativement à des attestations de personnes ayant gagné au récent tirage de la loterie mensuelle de la Louisiane et s'étant fait mettre en possession de leurs gains. Depuis lors, d'autres personnes, également heureuses à ce tirage, ont donné signe de vie à la compagnie de la loterie, ainsi qu'il appert de la longue liste d'attestations que l'on trouvera plus loin. Le lot de trois cent mille piastres s'est partagé en vingtièmes entre MM. Thos L. Watkins, de Central, Caroline du Sud; J. S. Higgs, de Conway, Arkansas; Frank Petersen, de Iron Belt, Wisconsin; J. H. Castano, de Key West, Floride; Philippe Reichwein, d'Indianapolis; Feisenthal, Gross & Miller, de Chicago; A. S. Andersen, de Chicago; Otis Edwards, de Boston; et nombre d'autres dont les noms ne sont pas livrés à la publicité, mais dont les réclamations ont été présentées par des institutions financières locales.

Le lot de cent mille piastres n'a pas été dédaigné par ceux auxquels il était échu: MM Richard Fitzpatrick, de Peoria; Wm H. Prins, de Buffalo; John P. Walker, de New York; James Forest, de Philadelphie; Thos Carty, de Cortland, N. Y.; W. W. Duffield, de Pineville, Ky.; H. A. Vialle, de Boston; F. D. Osgood, de Boston; C. H. Thal, de Chicago, et nombre d'autres.

Enfin le troisième lot en importance, cinquante mille piastres, a trouvé placement lui aussi; il a été réclamé par MM. Geo. W. Goodell, de Lincoln, Neb.; Wm Rowe, d'Ypsilanti, Michigan, G. Montgomery, de Kansas City; L. L. Sash, de Chicago; M. F. Tabler, de Norborne; W. H. Durham, de Philadelphie, et des banques étrangères.

Excursion à Somerset, Ky. Le 19, 20 et 21 mai, la *Queen & Crescent Route* vendra des tickets pour une excursion à Somerset, aller et retour, à bas prix, pour la grande vente de terres fixée au 20 et au 21. Pour renseignements, s'adresser aux agents du railway ou à ceux des lignes qui s'y relient.

La Salsepareille d'Ayer vivifie et purifie le sang. Si vous vous sentez alourdi et languissant vous en avez besoin.

ITALIE.—DISCOURS IMPORTANT DU MINISTRE DE LA MARINE. LA DÉNONCIATION DE LA TRIPLE ALLIANCE A L'ÉCHÉANCE DE 1892.—M. Brin, ministre de la marine, a prononcé, le 17 avril, à Milan, à une réunion solennelle de la Société pour le développement de l'industrie nationale et du cercle commercial, un discours important qui fait prévoir que M. Crispi est décidé à céder au mouvement presque unanime d'opinion qui réclame des économies sur les armements exagérés de l'Italie.

"Je comprends—a dit le ministre—que, dans les conditions actuelles de l'économie nationale, on demande au gouvernement de s'inspirer, essentiellement, pour restaurer les finances, du principe de la réduction des dépenses.

"Ce principe fait partie du programme du gouvernement, et, aujourd'hui plus que jamais, il est si nécessaire de s'en inspirer, que j'y consacre tous mes efforts.

"Cette tâche serait certainement de beaucoup plus facile, si la situation internationale qui pèse si lourdement sur l'Europe continuait à s'améliorer, comme le font espérer quelques symptômes qui se manifestent autour de nous, la politique pacifique semble prévaloir.

"Le gouvernement secondera de ses efforts ces tendances si conformes aux aspirations de notre pays, et j'aime à espérer que, bientôt, il établira un état de choses qui nous permettra d'atteindre, d'une façon vraiment efficace, les sacrifices qui pèsent tant sur la situation économique de l'Italie."

On considère que la réduction des armements aboutira, forcément, à la dénonciation de la triple alliance, par le gouvernement italien, à l'échéance de 1892.

UNE PROPOSITION DE LA DÉLÉGATION D'ALSACE-LORRAINE AU PARLEMENT D'ALLEMAGNE.—Vingt-sept membres de la Délégation d'Alsace-Lorraine ont déposé, dans la séance du 15 avril, la proposition suivante:

"Plaise à la Délégation de décider que le gouvernement sera prié d'abroger l'ordonnance rendue le 22 mai 1888 par M. le sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur concernant l'obligation du passeport."

Cette proposition vise l'ordonnance rendue, à la date indiquée, par M. Studt, et d'après laquelle tous les étrangers venant de France et passant la frontière doivent, soit qu'ils se rendent en Alsace-Lorraine, soit qu'ils ne veuillent que traverser le pays, être porteur d'un passeport n'ayant pas plus d'un an de date et muni du visa de l'ambassade d'Allemagne à Paris.

EDMUNDS.—Décédée, mardi matin, 29 avril, à West Hoboken, (New Jersey), Mlle IDA ELIZABETH EDMUNDS, de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances des familles Edmunds sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures et demie précises. Le corps est exposé encoignure Claiborne et Columbus.

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE.
Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.

Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de H. W. CRABB.
Oakville, comté Napa, Californie.
PURETÉ ABSOLUE GARANTIE.
PH. FORGET,
21mars— 150 rue Royale, près St-Pierre.

Société Française du 14 Juillet.
AVIS.

Les personnes qui désireraient soumissionner pour l'obtention du privilège de publier le Journal-Programme-Illustré et officiel de la Fête du 14 Juillet 1890, peuvent faire parvenir leur application jusqu'au mercredi 7 courant, au siège de la société, rue Royale No 95, de 10 h. à 3 h
Par ordre du comité,
Le Secrétaire comptable,
3 mai— S. LEONARD.

CRESCENT HALL.
COIN CANAL ET ST-CHARLES.
NOUVELLE ORLEANS.
Un mot aux connaisseurs.

Les clients du Crescent Hall se rappellent sans doute le fort achat que j'ai fait du "G. M. Hagan Whisky," du printemps de 1879, (par l'entremise de J. L. Hackett, de Louisville, Ky., qui représente la grande maison de whisky de W. M. Collins & Co., de cette ville), whisky qui était considéré comme supérieur à tout ce qui existait en ce genre en Amérique. J'ai encore eu la bonne fortune de réussir à acheter trois cents barils de "Straight Hand Made Sour Mash" du printemps de 1880, que l'on s'accorde à reconnaître comme encore plus fin que le lot précédent, et que l'on peut avoir en telle quantité que l'on voudra au Département en Gros, 120 rue du Canal, ainsi qu'au Café.
3 mai—1m J. A. WALKER.

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison. 3 mai—2m

MÈRES CHRÉTIENNES.

La fête de Sainte Monique étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, les dames qui en font partie sont invitées à assister à la messe qui sera dite pour la circonstance, dimanche, 4 mai, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St. Louis.
3mai—2f H. MIGNOT, directeur.

A LOUER.
L'HOTEL COSMOPOLITAN
Ayant 32 chambres et salons ainsi que 4 chambres à bain, 13 et 15 rue Royale.
S'adresser à J. B. SOLARI,
5avril—1m PP 76 rue du Camp.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 28 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte par l'entremise de la National Bank Republic, New York, N. Y., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, vendu à Reno, Nev., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
EDW. JUMONVILLE,
Commis au change, American National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Philip Reichwein, Indianapolis, Ind., par l'entremise de la Merchants' National Bank, Indianapolis, Ind., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, vendu à la Nouvelle Orléans, Lne., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
GEO. CASSARD,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Felsenthal, Gross & Miller, Chicago, Ills., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
L. P. VINET,
Coureur de la State National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 23 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de A. S. Anderson, aux soins de la American Express Company, Chicago, Il., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 23 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la First National Bank, Jersey City, N. J., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, vendu à New York City, N. Y., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
CHAS. SANTANA,
Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 23 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Bell & Eyster's Bank, Duluth, Minn., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un correspondant, Verdi, Nev., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, vendu à Winnemucca, Nev., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis

$300,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Otis Edwards, Boston, Mass., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 29 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Wells, Fargo & Co.'s Bank, San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, vendu à Deadwood, Cal., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
CHAS. SANTANA,
Commis au Change Louisiana National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 28 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme W. Keller, San Luis Obispo, Cal., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Wells, Fargo & Co's Express.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 24 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Mme M. Taudy, Nyack, N. Y., et Jno. S. Lewis, Meridian, Ct., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 28 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Thos L. Watkins, West End Central, S. C., par l'entremise de la Atlanta National Bank, Atlanta, Ga., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
CHAS. SANTANA,
Commis au change de la Louisiana National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 26 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. S. Higgs, Conway, Ark., par l'entremise de la First National Bank, Little Rock, Ark., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
H. KINLER,
Coureur de la Union National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 28 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Frank Petersen, Iron Belt, Wis., via Hurley, Wis., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
B. W. CASON,
Agent United States Express Company.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 28 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. H. Castano, Boite 214, Key West, Fla., par l'entremise de la Bank of Key West, Fla., un vingtième du billet No 21,303, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
CHAS. SANTANA,
Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Richard Fitzpatrick, 318 Apple street, Peoria, Ill., un vingtième du billet No 27,994, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 29 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Wm. H. Prins, Buffalo Brewing Company, Sacramento, Cal., un vingtième du billet No 27,994, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, vendu à Peoria, Ill., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Wells, Fargo & Co.'s Express.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 28 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Jno. P. Walker, New York, N. Y., deux vingtièmes du billet No 27,994, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtièmes qui ont gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation des dits vingtièmes au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 25 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme Bernard Manning, 1,014 Walnut street, St Louis, Mo., par l'entremise de la National Bank of Commerce, St-Louis, Mo., un vingtième du billet No 27,994, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 24 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Metropolitan National Bank, Chicago Ill., un vingtième du billet No 27,994, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
F. S. CAMMERDEN,
Coureur de la Whitney National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de James Forest, Philadelphia, Pennsylvania, un vingtième du billet No 27,994, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, vendu à Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
B. W. CASON,
Agent United States Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 26 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Thos. Carty, Cortland New York, un vingtième du billet No 27,994, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, vendu à Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
B. W. CASON,
Agent United States Express Company

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 24 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de W. W. Duffield Pineville, Kentucky, la moitié du billet No 30,998, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, moitié qui a gagné le Cinquième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 15 avril, 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
S. F. PERRET,
Coureur de la American National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de H. A. Vialle, Boston, Mass., un vingtième du billet No 27,994, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de F. D. Osgood, Boston, Mass., un vingtième du billet No 27,994, tirage à numéro simple, classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de C. H. Thal, bureau central de la American Express Company, Chicago, Ill., un vingtième du billet No 27,994, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 29 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Geo. W. Goodell, Lincoln, Neb., par l'entremise de la First National Bank, Lincoln, Neb., un vingtième du billet No 41,669, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 28 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wm. Rowe, Ypsilanti, Mich., un vingtième du billet No 41,669, tirage à numéro simple, Classe D de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, vendu à Detroit, Mich., et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de G. Montgomery, 33 Bunker Building, Kansas City, Mo., un vingtième du billet No 41,669, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de L. L. Sash, aux soins du American Express Company, Chicago, Ill., un vingtième du billet No 41,669, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 22 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de M. F. Tabler, Norborne, Mo., par l'entremise de Farmers' Bank, Norborne, Mo., un vingtième du billet No 41,669, tirage à numéro simple, Classe D. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
A. J. DRYSDALE,
Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 23 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Anglo Californian Bank, San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 41,669, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
L. P. VINET,
Coureur de la State National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 23 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. H. Durham, 224 South Front street, Philadelphia, Pa., un vingtième du billet No 41,669, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, vendu à Washington D. C., et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 16 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 41,669, tirage à numéro simple, classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
R. B. WARDEN,
276 rue Dauphine, Nlle Orléans, La.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 21 avril 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Alexander County National Bank, Cairo, Ill., un vingtième du billet No 41,669, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 avril 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
H. KINLER,
Coureur de la Union National Bank.
3 mai—6t PT

AMUSEMENTS.

ROBINSONS

Cinquième exhibition annuelle de bébé. Etudiants espagnols. Dans le Théâtre—Max Leroy specialty company, conduit par Leroy, l'homme au crâne de fer qui permet d'écraser des pierres sur sa tête avec un marteau de forgeron. La plus grande exhibition de la saison.
24 avril—

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRÈS DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1890.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

J. P. SARRAZIN TOBACCO CO.
"Limited,"
Ces fabricants, 91 et 93 Chartres, sont prêts à fournir au commerce toutes les marques populaires de tabac à fumer, à priser et à chiquer; aussi cigares et cigarettes, de la vieille fabrique de J. P. Sarrazin.
Tous nos articles sont garantis et nous prions le public de venir examiner notre stock.
13 avril—1 an dim mer ven

F. P. POCHE,
AVOCAT.
Bureau dans la Bâtisse Denègre,
No 33 RUE CARONDELET,
29 avril—7f

Le Livre Bleu de la Nlle-Orléans
POUR 1890-91,
Est en voie de préparation par Soards.
Un Annuaire renfermant un choix de noms de tous les propriétaires fonciers dépensant libéralement, judicieusement l'argent et dont il sera à désirer de faire la connaissance et d'obtenir le patronage.
La valeur de cet ouvrage, où on pourra trouver 10,000 noms choisis, arrangés en ordre alphabétique et où seront indiquées les adresses—rues et numéros—est apparente à tout le monde.
On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants, trop nombreux à énumérer ici. Le livre, doré sur tranches, sera relié avec goût; sa couverture de drap bleu en relief en fera un ornement dans un salon aussi bien qu'une utilité dans une maison de commerce.
Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $3 et on n'en pourra obtenir d'exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. Envoyez à l'éditeur vos commandes par lettres ou cartes postales le plus tôt possible. Toutes les personnes qui ont reçu des circulaires et des blancs de souscription, voudront bien les signer et les envoyer promptement à leur obligé
L. SOARDS, Editeur,
5 Place Commerciale, coin de la rue du Camp. 15 mars—

Le Marché aux Fruits et aux Légumes, en gros, de St. Mary,
Est maintenant prêt à recevoir toute espèce de fruits et de légumes. Ample espace pour tout exposer. Marché ouvert nuit et jour.
JOSEPH RAYMOND,
20 avril—1m Fermier.

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées,
Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item,
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime.
M. John W. T. Leech est autorisé à solliciter des souscriptions.
On peut, sans attendre le solliciteur, envoyer directement sa souscription à M. Albert Baldwin, trésorier (New Orleans National Bank).
R. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de Surveillance.
1er mars—

SCIENTIFIC AMERICAN
ESTABLISHED 1845
Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.
A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.
In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.
COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address
MUNN & CO., Patent Solicitors.
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien.
Ayant une expérience de 25 années pour traitement et la cure de toutes les maladies des Organes Génito-Urinaires,
Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts, côté sud, près Canal, les pilules dites: "Dr. Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularités de femmes.
"Consultations gratuites."
18 déc—1 an

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 2 MAI—CLASSE No 294
Tirage de 4 heures P. M.

7	51	33	39	43	16	8	15	30	3	56	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 2 mai 1890—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. T. PINCKARD
BAS. A. WILSON.
Commissaires.
Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos compagnies.

A. A. WOODS. WALTER SCOTT. ETABLIS EN 1866. L. E. [illegible]
A. A. WOODS & CO.
37 ....RUE CARONDELET.
Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.
Assurances en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public cordialement sollicité.
1er sept- 1 an, dim mer ven

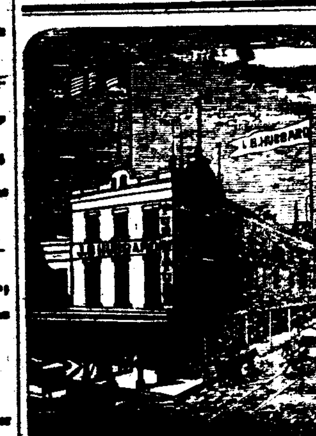

LA PLUS ANCIENNE
Maison de Meubles
A la Nouvelle-Orléans.
Cinquante ans dans les affaires.
J'offre en ce moment, à des conditions extraordinairement avantageuses à l'acheteur pour du comptant, un choix splendide de
MEUBLES DE SALON
Et de Chambre à Coucher.
Sideboards, porte-chapeaux, bibliothèques
Et meubles de bureau
du dernier genre, des modèles les plus nouveaux et d'un travail soigné. Aussi un assortiment complet de meubles de ménage et autres pour la ville et la campagne, et on recommandent surtout aux marchands de meubles.
Venez vous assurer que vous pourrez économiser largement en achetant vos meubles chez moi.
J. B. HUBBARD,
122 rue Sud Remparts, coin Perdido.
6 mars—3m

GRANDS BARGAINS
ELKIN & CO.
42 et 44 rue de Chartres.
Ayant en vue des changements dans leurs affaires, offrent leur fort stock varié de
TAPIS, RIDEAUX DENTELLES, STORES, ETC.,
A des prix tels que les acheteurs feraient bien de venir examiner le stock avant de faire leurs achats.
26 oct -1 an

LOUIS GRUNEWALD & CO.,
LIMITÉ
18 rue Baronne et 127 rue du Canal, Nouvelle-Orléans.
PIANOS ET ORGUES
Steinway, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Mehling.

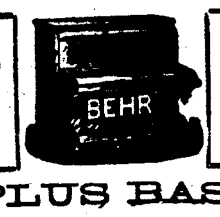

Pleyel, Fischer, Sheninger, Pease & Sterling.
AUX PLUS BAS PRIX.
Conditions les plus faciles.
—ADRESSE—
LOUIS GRUNEWALD & CO., LIMITE,
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er oct '89—1 an

Mme J. DEJAN,
GRAND MAGASIN DE MEUBLES,
Coin Dauphine et Quartier,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Le stock de Mme Dejan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences :
ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.
Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de
NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC
Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés
3 nov—1an

O. W. Hill
OFFRE EN VENTE:
Cuillères, Couteaux et Fourchettes,
TRIPLE PLAQUAGE D'ARGENT,
AUX PRIX SUIVANTS:

6 Cuillères de table	$3 50	6 Cuillères à thé	$1 75
6 Fourchettes de table	3 50	6 Cuillères à dessert	3 00
6 Couteaux de table	3 00	6 Fourchettes à dessert	3 75
Couteaux à beurre	.75	Petite Cuillère à soupe	3 75
Cuillères à sucre	.75	Grande Cuillère à soupe	3 75
Pinces à sucre	1 00	Cuillère à sauce	1 50

ARGENTERIE, QUADRUPLE PLAQUAGE.

Beurrier	$3 50	Service à thé	$26 00
5 Bouteilles Caster	4 50	Pot à double compartiments	7 00
Pickle Caster	2 50	Pot à biscuits	15 00
Panier à gâteaux	4 50	Casse noisette	.75

Rappelez-vous que ces articles sont des meilleures qualités, ils sont poinçonnés et garantis:
No 115 RUE DU CANAL ET 84 ET 86 RUE ST-CHARLES.
LES DEUX SEULS MAGASINS.
25 mai—1anPP

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres,
Pendules,
Argenterie,
Bijouterie,
Diamants,
Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE